

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le **04/05/2023**

ID : 02B-212000434-20230503-2023030533-DE

**N° 2023/33
du 03.05.2023
domaine 7.1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	07	07	00	00

CONVOCAION	AFFICHAGE
25.04.2023	25.04.2023

Objet : Approbation compte de gestion budget SEA 2022

SEANCE DU 03 MAI 2023 (deuxième séance)

Présents : Biaggi, Cholet-Allegrini, Launoy, Marchioni, Sanguinetti P, Sisco, Vuillamier

Représentés :

Absents : Carballo-Bujan, Esposito, Fantozzi, Fustier, Giorgi, Lancelle Luciani, Martini, Mattei, Pardini, Peretti, Sanguinetti JL,

Secrétaire : Cholet-Allegrini

LE CONSEIL

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer; afférent au **budget eau**.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSIDERANT,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Pour copie conforme,
Pour le Maire, le 1^{er} Adjoint,
Thierry CHOLET-ALLEGRIINI


